

COMPTE RENDU DU DEBAT PUBLIC DU 2 JUIN A NANCY « LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE : AGIR A L'ECHELLE DES TERRITOIRES »



1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : Citoyens & Territoires Grand Est, en partenariat avec la CNDP et le Conseil départemental 54

Intitulé de l'événement : Lutte contre la précarité énergétique : agir à l'échelle des territoires

Date et Lieu : 2 juin 2018 au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à Nancy (54)

Forme de l'initiative : plénière et table ronde

2/ Déroulement

Le débat public a été présenté par un représentant de la CNDP.

Les participants n'ont pas reçu la clef USB contenant le kit du débat, mais la CNDP a apporté des documents : la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, un flyer de présentation du débat public sur la PPE, un questionnaire ainsi qu'une fiche : « comment accélérer la transition énergétique ? »

Le petit motion design de la Commission a été diffusé.

Plénière

- Mot d'accueil : Matthieu Klein, sur les actions du département 54 en termes de lutte contre la précarité énergétique
- Mot d'accueil de Jacques Roudier, représentant de la CNDP
- Présentation des chiffres et enjeux de la précarité énergétique en France et en Lorraine par Axel Othelet, directeur de Citoyens & Territoires

Débat avec les participants

Les participants se sont disposés en cercle dans la salle de plénière pour faciliter les échanges. Les débats ont été séquencés en trois thèmes, qui ont été présentés ainsi, et introduits par un témoin :

Thème « PERSONNES »

Comment anticiper le vieillissement de la population et leur accès à un logement adapté ? Comment détecter, motiver et accompagner le public concerné à sortir, en toute dignité, de la précarité énergétique ?

Témoins : Najat Chaouch de l'association Réciprocité et Yohan Blanche de l'association Un Toit Partagé

Thème « LOGEMENT »

Devant l'intérêt économique, patrimonial et écologique à rénover les logements, comment expliquer et remédier au difficile passage à l'acte de la rénovation énergétique des bâtiments ?

Témoin : Christophe Adam, du Centre d'Amélioration du Logement 54, opérateur ANAH

Thème « TERRITOIRE »

Les plateformes locales de rénovation énergétique, l'outil idéal pour la mise en lien des acteurs et des dispositifs à une échelle pertinente : si facile que ça ?

Témoin : Pierre Pellegrini de l'ALEC d'Epinal Centre Vosges, qui porte la plateforme locale de rénovation énergétique « DIALECTE »

Jacques Roudier, membre de la CNDP et Olivier Jacquin, président de Citoyens&Territoires Grand Est et sénateur, ont conclu le débat.

Personnes présentes : élus, collectivités, entreprises, associations, grand public, etc. : 27 personnes. Le sénateur Olivier Jacquin, le député Dominique Potier, le représentant de la CNDP Jacques Roudier, deux personnes d'EDF, une de la communauté de communes les Vosges Côté Sud Ouest, une de l'association Réciprocité, une de l'association Un Toit Partagé, quatre de Citoyens&Territoires, une de l'ALEC d'Epinal Centre Vosges, une du Centre d'Amélioration du Logement 54 (opérateur ANAH), deux d'un opérateur éolien, un consultant, quelques citoyens. Tous les participants ont eu l'occasion de s'exprimer.

Invitation, photos et compte-rendu disponibles sur www.citoyenterritoires.fr

3/ Contenu des échanges

▪ Compte-rendu du thème « personnes »

Témoignage de l'association Réciprocité

L'association suit quelque 3 000 familles sur le territoire et a constaté une augmentation du nombre d'impayés de factures dans les deux dernières années.

L'association joue le rôle de médiateur entre les fournisseurs d'énergie qui ont des dispositifs d'aide au public en précarité et des familles en précarité énergétique. L'association fait des propositions aux familles et les accompagne dans leurs démarches (montage de dossier FSL, surendettement). Si elles acceptent, une visite à domicile peut avoir lieu, avec une sensibilisation aux écogestes. L'association fait également des permanences, notamment pour expliquer le contenu des factures.

Elle accompagne aussi les familles pour éviter une coupure de fourniture.

Témoignage de l'association Un Toit Partagé

L'association met en relation des personnes de plus de 55 ans (public cible de jeunes seniors) via un outil numérique pour faire de l'habitat intergénérationnel. Le site de l'association est visité de 5 à 6 000 fois par mois. Son action est complémentaire de celle de l'association Un Toit 2 Générations, qui vise un public plus âgé et des formules d'hébergement type colocations avec des jeunes.

Un Toit Partagé concerne la promotion de logement tiers, et propose plutôt une boîte à outils, de l'information pour pouvoir aiguiller les personnes. Le partage de l'habitat induit des économies.

En Europe du Nord, ce type d'habitat est très populaire : les personnes partagent alors tout, sauf la chambre et parfois la salle d'eau avec les sanitaires.

Le public ciblé par Un Toit Partagé n'est pas celui sensible à l'habitat participatif. Les personnes préfèrent un logement « tiers ». Exemples de situations :

« Je veux me rapprocher de mes enfants qui habitent en région parisienne mais c'est trop cher pour habiter seul. »

« J'habite une maison immense et j'en ai assez de vivre seul, pour autant je ne suis pas prêt à accueillir quelqu'un ou à habiter chez quelqu'un. Je préfère un logement-tiers. J'aimerais pouvoir rester dans mon village. »

Enjeux pour les associations : réduire le nombre de passoires énergétiques, mailler le territoire.

Débats avec les participants

- **Un intérêt variable de la population** : les scolaires sont bien sensibilisés, les anciens pas assez !

Des outils déjà existants :

- Présence de cette thématique dans les programmes scolaires
- Possibilité de labellisation des établissements (départements 54, 57 et 88, en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale)
- Des protocoles d'expériences d'économies d'énergie ont été réalisés dans les collèges, (par EDF solidarité, canopée) ; ces outils pédagogiques « lorrains » pourraient être essaimés
- Bus « Mon appart'éco malin » (financé par EDF solidarité, géré par le département 54, aménagé par une entreprise d'insertion). Il est utilisé par les travailleurs sociaux et peut être mis à disposition. Il permet d'illustrer des conseils d'économies d'énergie.

- Inquiétude quant à l'intérêt porté à la précarité énergétique par les **nouveaux fournisseurs** sur le marché de l'électricité.
- Les **travailleurs sociaux** se focalisent sur les impayés de facture : **les aider à réinventer leur métier** pour aller vers une logique d'investissement et de prévention ?

On a tout intérêt à viser une **rénovation énergétique financée à quasi 100%**, en allant chercher des co-financements dans toutes les strates du « millefeuille territorial ». **L'argument patrimonial** permet de convaincre : si on ne rénove pas, risque de s'engouffrer dans un cercle vicieux : besoins

énergétiques élevés → pas les moyens de payer → humidification du logement → dégradation du logement → perte de logement → alourdit la facture énergétique de l'occupant suivant, etc. alors que la rénovation permet de faire perdurer la qualité patrimoniale du logement

- **Lisibilité** : difficulté à identifier « le » bon interlocuteur

Message des aides brouillé : le guide ADEME sur les aides existantes fait 40 pages !

▪ Compte-rendu du thème « logement »

Témoignage du Centre d'Amélioration du Logement 54, opérateur ANAH

Préparé en amont et distribué en séance, le document « Retour d'expérience au terme de 7 ans d'activité en tant qu'opérateur Anah dans le cadre du programme de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux » » a nourri le débat. Ces éléments ainsi que les réactions sont repris ci-après.

Une communication brouillée par la multiplicité des acteurs

- Point Rénovation Info Service (PRIS), multiples opérateurs Anah, Espaces Info Energie, plateformes énergétiques, entreprises (isolation des combles à 1 €). **La difficulté pour les propriétaires à identifier les bons acteurs**, que ce soit pour les conseils, financements, ou réalisation de travaux.
- Des **dispositifs d'aides financières trop nombreux** (subventions, prêts, crédits d'impôts, chèques énergie revente des CEE, ...) plus concurrentiels que complémentaires
- Des **conseils techniques parfois incompatibles** avec le savoir-faire et les habitudes des entreprises locales (utilisation de matériaux biosourcés par exemple)

Il est difficile pour un artisan de partir plusieurs jours en formation sur un chantier pilote pour apprendre à utiliser de nouveaux matériaux → Suggestion : créer des coups de pouce à destination des artisans pour les aider à partir en formation

Les fournisseurs brouillent le message en voulant démarcher

Une dynamique (Habiter Mieux) trop ciblée

- **Peu attractive pour les propriétaires bailleurs** : prime forfaitaire de 1500€ par logement, objectif d'amélioration des performances énergétiques de 35% (contre 25% pour les propriétaires occupants) et disparition des dispositifs de défiscalisation liés aux financements de l'Anah → Regret : le programme s'adresse plus aux propriétaires occupants
- Des aides sous conditions de revenus pour les propriétaires occupants : un objectif de qualité fortement contrarié par les capacités financières des ménages ayant-droits → **problème des restes-à-charge**. Certaines collectivités assurent un préfinancement (avance sur travaux), mais pas toutes.
- Une ouverture bienvenue sur les copropriétés, mais des procédures complexifiées (copropriétés fragiles, en difficulté) car ciblées sur les grands ensembles immobiliers alors que **90% des copropriétés ont moins de 10 logements : le dispositif y est peu adapté**.

Une ambition à préciser

- Des objectifs qui progressent alors que beaucoup a déjà été fait sur 7 ans au niveau des propriétaires occupants les plus modestes
- Un dispositif nouveau « **Habiter Mieux Agilité** » qui permet de mobiliser des financements Anah, sans évaluation énergétique préalable ni gain minimal de performance à atteindre. → **L'objectif d'amplifier le bilan quantitatif du programme est au détriment de la qualité des rénovations** : quels effets réels sur la lutte contre la précarité énergétique ? Le jugement est sans appel sur « Habiter Mieux Agilité » : sans diagnostic initial, ni objectif de gain, ni de suivi, on ne privilégie pas la qualité des rénovations et on perd trace des financements.

Un bilan qualitatif mitigé

- Une logique de gain minimum à atteindre en % en non en valeur finale. Mais imposer le BBC Rénovation conduirait à limiter fortement les effets du programme, car c'est incompatible avec la clientèle modeste de l'Anah. Regret : 18% de logements conservent une étiquette de performance énergétique médiocre malgré un gain énergétique de +/-28%. **Regret qu'Habiter Mieux ne soit pas plus ambitieux sur la qualité des rénovations**.

- Des démarches expérimentales à conduire sur des typologies bâties spécifiques (maisons anciennes, cités ouvrières, ...) pour préciser les programmes de travaux et **associer/former les entreprises du Bâtiment**.
- **Une question de représentation et de langage** : il faudrait « changer de disque » ? Au lieu de parler de coûts de travaux (rentable ou non rentable), **parler en termes de confort, patrimoine (s'il se dégrade, spirale), écologie, santé (qualité de l'air intérieur)**.
NB : un outil existant en ce sens : Soweer, fournisseur d'électricité filiale d'EDF, gère le confort en fonction du budget, grâce à une station connectée
- **Construction VS rénovation, Neuf VS ancien**
Une question de croyance : est-ce vraiment moins cher de construire neuf ou de rénover une maison existante ? Quand on tient compte des coûts de raccordement aux réseaux divers et de voiries, le bilan est mauvais. Une enquête sociologique menée en Lorraine met en évidence que des habitants ayant construit dans un village ne se sentent pas appartenir au village après quelques années. → Mise en balance du rêve pavillonnaire d'un côté et de la volonté des urbanistes de ne pas favoriser l'extension urbaine → **Remise en cause de la pertinence de certaines politiques publiques ; besoin de relier les politiques publiques entre elles !**

Augmentation du coût de l'énergie : quel est le « bon prix » ?

Il serait illusoire de croire qu'une baisse des coûts pourrait faire baisser la précarité énergétique (Cf. baisse des coûts du secteur alimentaire)

Préconisations :

→ **Aligner les efforts de rénovation sur l'augmentation du coût de l'énergie** pour que l'augmentation des prix ne soit pas perçue comme punitive.

ET EN MÊME TEMPS

→ Faire appel à une véritable volonté politique pour inclure ceux affectés par la montée du prix de l'énergie : **adapter les dispositifs pour que tout le monde vive dignement** (les entreprises de l'énergie, comme les ménages les plus modestes).

▪ Compte-rendu du thème « territoires »

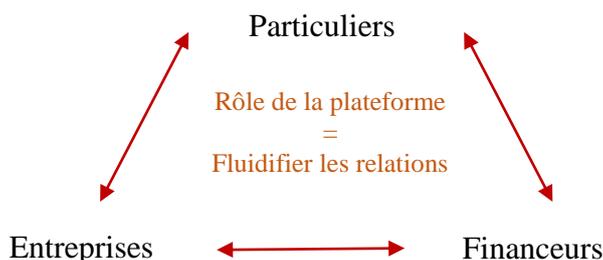
Témoignage de la plateforme locale de rénovation énergétique « DIALECTE » (ALEC d'Epinal – Centre Vosges)

La plateforme existe depuis mai 2016. 82 projets sont accompagnés depuis le début, dont 47 sont passés à la phase des travaux. Pour le moment, ce sont 1,2 million d'euros de travaux, avec des retombées économiques locales pour les artisans, les bureaux d'études locaux.

Les plus-values sont nombreuses :

- Une plateforme de rénovation énergétique, c'est **du conseil à l'accompagnement des particuliers**. Elle accompagne les porteurs de projet de rénovation énergétique depuis le diagnostic initial jusqu'au suivi des travaux. Elle forme aussi aux écogestes et mesure l'efficacité des travaux de rénovation.
- Une plateforme de rénovation énergétique, c'est du conseil à l'accompagnement... **de tous les publics** : bénéficiaires ANAH, mais aussi les autres. A l'échelle d'un territoire elle agrège les dispositifs : ANAH, TEPCV, autres aides des collectivités, ... Celle d'Epinal Centre Vosges accorde des aides supplémentaires aux matériaux biosourcés

- **La plateforme met en relation les différents acteurs de la rénovation énergétique.** Grosse plus-value : **l'unicité du discours est un facteur de confiance**. Les différents acteurs sont associés dès le départ à la constitution de la plateforme pour que le porteur de projet entende le même message et retrouve confiance : en lui, en l'institution et aux artisans.



- **Rénover, plus, mieux, plus loin** : la plateforme facilite le passage à l'acte, avec les « bonnes » entreprises et de bons matériaux. Forts de bons conseils, il arrive que des particuliers s'orientent vers des rénovations BBC, non prévues initialement.
- **Un interlocuteur « Porte d'entrée »** : la plateforme oriente soit vers l'Anah, soit vers l'ALEC en fonction du profil du porteur de projet. Ce n'est pas tant un guichet unique, plutôt une porte d'entrée qui aiguille vers les « bons » interlocuteurs.
- La collectivité, de par sa proximité, a un rôle à jouer pour communiquer l'interlocuteur « porte d'entrée ».

Le fonctionnement diffère selon les territoires :

- Il est difficile d'y voir clair pour le citoyen
- Il faudrait un choc de simplification des programmes/des dispositifs ? Ou alors arriver à coordonner ces complexités ???
- Il faudrait coordonner l'accompagnement de A à Z

La question des matériaux biosourcés

L'Etat a une responsabilité dans l'utilisation des matériaux en fonction des subventions qu'il accorde à l'un ou l'autre.

Remarque de technicien : la laine de verre perd son efficacité isolante au bout de dix ans. Il vaut mieux, d'un point de vue de l'efficacité thermique, et aussi d'un point de vue écologique, mais aussi santé (qualité de l'air intérieur), utiliser des matériaux biosourcés.

Il est regrettable que les dispositifs ne favorisent pas les matériaux plus durables (énergétique, écologie, santé). De plus que compte tenu des coûts de revient, les fournisseurs poussent à l'usage de ces matériaux historiques, les artisans aussi.

Idem pour les plaques de polystyrène utilisées pour la rénovation extérieure, bien qu'au niveau local, utilisées pour rénover une maison de village lorrain, elles emprisonnent l'humidité à l'intérieur de la maison → solution pas adaptée aux spécificités architecturales de la région, et provoque inconfort, voire condensation et moisissure des murs en moellon.

Inégalité territoriale

Entre territoires urbains et ruraux, la précarité énergétique fait l'effet d'une double-peine : les logements sont plus énergivores en territoire rural et le coût de la distribution d'énergie (en particulier l'électricité) y est plus élevée. Si la péréquation venait à disparaître au profit d'un coût délocalisé (comme l'eau), cela affectera particulièrement les foyers ruraux.

Levier : la décentralisation de la production pourrait permettre d'agir sur le coût de la distribution, ainsi que des solutions collectives

Cela soulève néanmoins un dilemme :

Initiatives des territoires



égalité des citoyens

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'événement

■ Conclusions citoyennes

Multiplicité des acteurs et des dispositifs

« Qui est le guichet unique quand tout le monde est guichet unique ? »

Le citoyen est perdu dans la jungle des propositions et souhaiterait un choc de simplification des dispositifs. Il souligne aussi le « contre-discours » commercial agressif des centres d'appels : il y a un problème de confiance dans les acteurs.

Les plateformes locales de rénovation énergétiques semblent l'outil idéal, reste à le dupliquer sur tout le territoire !

Formation des artisans

Frein : il est très difficile de trouver des artisans formés à rénover énergétiquement des logements (« RGE », Reconnu Garant de l'Environnement), d'autant plus quand il s'agit d'utiliser des matériaux biosourcés ou des énergies renouvelables.

Levier : il existe des formations type Praxibat pour les artisans pour utiliser de nouveaux matériaux et rénover en fonction du type de maisons (ouvrière, cité minière) typiques de la région, mais elles peinent à recruter ; chantiers pilotes.

Frein : quand il ne s'agit pas d'une absence de volonté pour se former, il reste difficile à un artisan de partir plusieurs jours en formation : dès qu'il cesse de travailler, il n'a plus de rentrée d'argent.

Levier : faciliter le départ en formation des artisans (compensation financière, ou mise à disposition d'un artisan remplaçant par exemple, accompagnement sur le type de formation à choisir).

La responsabilité de l'Etat dans le choix des matériaux de rénovation et des EnR

Mettre en place des dispositifs qui favorise les matériaux biosourcés, durables (performance thermique, impact écologique, impact santé), via un taux de subventions préférentiel par exemple.

Risque d'inefficacité du dispositif « Habiter Mieux Agilité »

Sans diagnostic initial, ni objectif de gain, ni suivi, on ne privilégie pas la qualité des rénovations.

Chèques énergie

Un représentant d'EDF a fait remarquer que chaque chèque énergie est envoyé avec deux attestations. Ainsi, si une personne paie deux factures d'énergie, une de gaz et une d'électricité, elle peut par exemple payer la facture de gaz avec le chèque énergie. Mais elle ne doit pas oublier d'envoyer l'attestation à son fournisseur d'électricité pour ne pas risquer qu'on lui réduise la puissance fournie. Il semblerait que ce message ne soit pas passé très clairement.

La transition écologique comme un nouveau récit collectif

Comme la Reconstruction fut le projet de société après la Seconde Guerre Mondiale, la transition écologique peut aujourd'hui être proposée comme un nouveau récit collectif pour faire la société de demain.

■ Conclusions de la CNDP

- Dimensions environnementale, climatique, sociale, territoriale, sociétale, économique de la précarité énergétique
- Constat de la complexité et de la multiplicité des acteurs
- Expression du souhait que les actes des élus ne soient pas uniquement descendants mais aussi à l'écoute des citoyens
- La transition énergétique : une question de comportements et de confiance
- L'articulation des différentes échelles territoriales ≠ la politique énergétique a longtemps été nationale
- Multiplicité des échelles temporelles : besoin qu'elles soient prises en compte par le particulier dans ses décisions
- Grande interrogation sur la société que nous voulons demain : apprécié la contribution sur le besoin de faire de la transition écologique un nouveau récit national

■ Conclusions d'Olivier Jacquin

- Rebondit sur la transition écologique comme récit national et la décentralisation de la production d'énergie comme possible solution
- Dilemme : il est plus économe de vivre en ville, mais les gens préfèrent vivre au vert : comment concilier cela ?
- Quel est le bon prix de l'énergie pour arriver à la fin de la précarité énergétique ? (question de J.Roudier) Ce n'est pas la baisse des prix qui réduit le nombre de pauvres : l'exemple agricole nous le montre. Les prix sont bas depuis 40 ans et le nombre de pauvres n'a pas baissé. On fait au contraire face à une hausse des inégalités. On constate déjà qu'une société inégalitaire multiplie les réunions pour trouver des « rustines » aux problèmes de société. Idée de l'Etat Providence comme garant (Cf. livre « le bel avenir de l'Etat Providence ») : il nous faut une solution qui vienne du collectif.
- « Nous sommes les aventuriers de nos idées » de Victor Hugo : il faut être patient, mais c'est l'utopie qui finit par gagner.